



## Contrat de mariage

-----  
Par Visiteur

Voulant se marier avec une personne étrangère je voudrais prendre mes précautions pour protéger mon entreprise et mes biens matériels comment se passe le déroulement

-----  
Par Visiteur

Bonjour.

vous devez rencontrer un notaire. Ce dernier vous conseillera sur le contrat qui conviendra le mieux à votre situation et vous fera signer le contrat à vous et à votre futur conjoint.

Ce contrat prendra effet lors de la célébration de votre mariage en mairie.

Personnellement, je pense que la séparation de biens serait une bonne protection pour vous.

Cordialement.

Si vous souhaitez obtenir des précisions, n'hésitez pas à me poser vos questions.